



Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle

Confédération Générale
du Travail FORCE OUVRIÈRE

Déclaration de la FNEC-FP FO AU CDEN DU 19/11/2013

Monsieur le Préfet, Madame la Directrice académique, Mesdames et Messieurs membres du CDEN

Le 14 NOVEMBRE, le succès de la grève nationale des personnels enseignants du premier degré et des personnels territoriaux pour la suspension de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation du décret Peillon, a confirmé le profond rejet des personnels de toutes catégories.

La grève et les manifestations étaient appelées par les fédérations FO de l'enseignement et des services publics et de santé, les fédérations CGT de l'enseignement et des services publics, les fédérations SUD Solidaire de l'enseignement et des services publics et la FAEN et dans plusieurs dizaines de départements par les sections du SNUIPP-FSU. Dans d'autres départements, la grève a eu lieu le 13 novembre.

Ce rejet est partagé par l'immense majorité des parents d'élèves et de nombreux élus de toutes sensibilités. Plusieurs municipalités ont fait savoir qu'elles n'appliqueraient pas les rythmes scolaires en 2014.

Pourtant, il apparaît que le ministre entend poursuivre la territorialisation de l'école publique et reste sourd à l'exigence d'ouverture de négociations sur les revendications. Il annonce maintenir sa réforme en l'état, il n'envisage aucune discussion ni négociation. Niant toute réalité, il prétend que dans 93,5% des communes, sa réforme s'applique avec succès ! Mieux ou pire, il annonce pour les prochains jours l'ouverture de son chantier d'adaptation des statuts de toutes les catégories de personnels à son programme de territorialisation de l'école publique.

FO défend et continuera à défendre librement ses positions sur la base des mandats syndicaux, et les revendications des salariés, considérant que la liberté de comportement n'est pas négociable.

Ce que souhaitent enseignants et parents, ce sont des classes moins chargées, des maîtres spécialisés pour les élèves en difficulté. Les professionnels de l'éducation aspirent à des conditions de travail améliorées, de la reconnaissance pour enseigner.

Nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de tenir compte de l'exaspération grandissante des enseignants et des personnels, et de transmettre à Monsieur le Ministre nos doléances, celles que nous entendons dans les salles des professeurs et des maîtres, afin de rétablir dans les écoles, les établissements, les services, la sérénité dont l'institution scolaire républicaine a besoin à tous les niveaux pour assurer ses missions.